



Pour obtenir les modalités de participation et une estimation du coût, remplissez ou recopiez ce coupon et renvoyez-le par courrier, fax ou mail à l'adresse ci-dessous

Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
Téléphone :  
e-mail :  
Service ou établissement :

- Enfants (3-20 ans)
- Adultes
  
- Externat
- Internat

Nombre total de personnes accueillies : .....

Nombre de personnes TED accueillies : .....

> Coupon à renvoyer à :

Autisme France  
Programme Qualité  
Lot 110-111, Voie K - 460 avenue de la Quiera,  
06370 Mouans Sartoux  
Fax : 04 93 46 01 14

[www.autismequalite.com](http://www.autismequalite.com)



## > Notre association

Autisme France a été créée en 1989 à l'initiative de parents d'enfants autistes ou atteints de troubles envahissants du développement. Autisme France édite une revue trimestrielle d'informations, La Lettre d'Autisme France, et dispose d'un site Internet [www.autisme-france.org](http://www.autisme-france.org) présentant les dernières informations en matière d'autisme (recherche, articles, congrès...), des conseils pratiques et une documentation complète.

## > Notre but

Chaque personne autiste ou atteinte de troubles envahissants du développement a droit à une vie digne, indépendante et épanouie dans le respect de sa personne et de ses possibilités. Pour atteindre ce but, Autisme France intervient auprès des pouvoirs publics pour garantir l'intégration des personnes autistes en milieu ordinaire ou la création de places adaptées en milieu spécialisé. Autisme France veille aussi avec la plus grande vigilance à la protection des personnes autistes ou atteintes de troubles envahissants du développement contre toutes les formes de violences physiques, psychiques, sociales ou médicamenteuses.

## > Service qualité

Afin de définir clairement les attentes d'Autisme France et des familles qu'elle représente, une commission Qualité au sein de l'association a travaillé depuis plusieurs années à mettre au point le référentiel et la démarche du Programme Qualité. Cette commission réunit depuis 1999 des professionnels de terrain de tous horizons (médecins, éducateurs, psychologues etc.) ainsi que des représentants des usagers (parents et personnes TED).

Plus d'informations :

[www.autismequalite.com](http://www.autismequalite.com) / [info@autismequalite.com](mailto:info@autismequalite.com)



Autisme France / Siège : Paris, 75015  
Bureaux : Lot 110-111 / Voie K / 460 avenue de la Quiera, 06370 Mouans Sartoux  
T : 04 93 46 01 77 - F : 04 93 46 01 14  
Site web : [www.autisme-france.org](http://www.autisme-france.org) / mail : [autisme.france@wanadoo.fr](mailto:autisme.france@wanadoo.fr)  
Autisme France est membre d'Autisme Europe et de l'Organisation Mondiale de l'Autisme.  
Autisme France est une association de type Loi 1901 reconnue d'utilité publique.  
Numéro de siret : 393 485 180 00094 / Code APE : 9499Z

L'expertise en matière de handicap n'est pas suffisante pour proposer des services adaptés aux personnes avec autisme !

# Programme Qualité d'Autisme France



Pour vous aider dans la démarche d'évaluation interne prévue par la loi de 2002

[www.autismequalite.com](http://www.autismequalite.com)

## Le référentiel



Le référentiel mis au point par la Commission qualité est publié sous la forme de 4 grilles :

Enfants en externat    Enfants en internat  
Adultes en externat    Adultes en internat

Elles sont téléchargeables sur [autismefrance.org](http://autismefrance.org) ou [autismequalite.com](http://autismequalite.com) et peuvent librement être utilisées pour procéder à l'auto-évaluation d'un établissement et être incluses dans un projet d'établissement.

Le référentiel est en accord avec la démarche d'Autisme France (stratégies éducatives, personnels formés à l'autisme et en nombre adapté, partenariat avec les familles, projet de vie pour chaque personne ...) et les textes fondateurs pour Autisme France :

- La Charte d'Autisme France "ce que nous voulons"
- La Charte des droits des personnes autistes, proposée par Autisme Europe et adoptée par le Parlement Européen le 9 mai 1996.

Il est en accord aussi avec les recommandations de l'avis 102 du Comité Consultatif National d'Ethique de novembre 2007.

Un **Conseil Supérieur de la Qualité**, composé de personnes internationalement reconnues pour leurs compétences dans le domaine de l'autisme, de professionnels de terrain, d'usagers et de leurs représentants (familles) est chargé de veiller à la validité du référentiel.

## Le programme



### > Première étape : l'auto-évaluation interne

Dès l'inscription au Programme, un comité interne (Comité Qualité Autisme), guidé par le service Qualité, entreprend l'auto-évaluation et procède si nécessaire à des ajustements des pratiques.

### > Deuxième étape : la visite

Une équipe de professionnels de l'autisme formés à ce travail (l'Equipe d'Enquête) consacre, au sein de l'établissement, plusieurs jours à examiner dans quelle mesure les critères de la grille sont atteints. Au terme de la visite, l'Equipe d'Enquête rédige un rapport détaillé et argumenté.

### > Troisième étape : la décision

Sur la base du rapport, le Panel d'Accréditation d'Autisme France se réunit pour prendre la décision finale (cf. niveaux d'accréditation) concernant cet établissement.

### > Quatrième étape : Suivi

Des visites régulières assurent le maintien de la qualité pendant la durée de l'accréditation.

## L'accréditation



La décision du Panel d'Accréditation constitue un label de Qualité-Autisme

Ce label certifie que l'établissement a mis en place les outils et les connaissances indispensables pour assurer un service adapté aux personnes autistes.

### Il existe deux niveaux d'accréditation

#### > L'Accréditation de base

Elle est valable 18 mois maximum

La décision du Panel est accompagnée de recommandations pour atteindre le niveau suivant (Accréditation confirmée) ainsi que d'exigences précises pour conserver l'accréditation de base.

#### > L'Accréditation confirmée

Elle est donnée pour 5 ans

Elle peut être également accompagnée de recommandations.

Un **référentiel** et une **visite d'experts** vous offrent la possibilité d'évaluer vos pratiques et la qualité de votre établissement ou service.

Vous souhaitez faire reconnaître votre travail et garantir sa pérennité

**Découvrez le Programme Qualité d'Autisme France.** Pour plus d'informations : [www.autismequalite.com](http://www.autismequalite.com) / [info@autismequalite.com](mailto:info@autismequalite.com)